

---

## FAIRE autrement MAINTENANT

### L'ÉDUCATION

L'éducation est la clé de notre cohésion sociale, de l'inclusion et du développement d'une économie démocratique. Les coupures en éducation s'opposent à ce projet social. La fonction de l'éducation n'est pas seulement de préparer au marché du travail, mais aussi et surtout de permettre à toute personne d'atteindre son plein potentiel, tant individuellement que comme membre de la société. Cela s'applique autant au doctorant faisant des recherches de pointe, qu'à l'apprenant dans un groupe d'alphabétisation ou au jeune élève en difficulté.

Il n'est pas acceptable que l'école privée subventionnée soit, dans les faits, l'école des élèves les plus doués ou les plus nantis. L'école doit être un facteur d'intégration et non un facteur de séparation entre les différents types d'élèves, de milieux, de classes sociales. Présentement, l'État finance les écoles privées à 75%, et l'école privée sert avant tout les familles aisées (72% de la clientèle provient de familles gagnant plus de 100 000 \$ par année). Notre système scolaire est considéré comme le plus inégalitaire au Canada par le Conseil supérieur de l'éducation. Nous ne pouvons pas continuer à fouler aux pieds le principe d'égalité des chances. Nous avons le droit à une école publique où toutes et tous développent leur potentiel, les plus performants comme ceux ayant davantage de besoins. L'école publique québécoise doit être une école pour toutes et pour tous et doit être accessible à toutes et à tous de manière équitable.

Au moins 20 % des élèves de l'école publique sont inscrits dans des projets particuliers sélectifs créés sans aucune planification ministérielle. Le réseau public, en voulant concurrencer le privé sur le terrain de la sélection des élèves, a accentué la ségrégation entre une élite douée et les autres élèves. En nous engageant sur la voie de la concurrence, nous sommes allés à l'encontre des conclusions des études qui ont régulièrement démontré les effets positifs de la mixité scolaire et sociale des classes. Le maintien des élèves les plus performants au sein d'une classe commune est un facteur déterminant de la réussite scolaire pour tous. La sélection des élèves au public doit être stoppée.

Le gouvernement du Québec annonçait, en juin 2017, des objectifs de réussite scolaire supposément ambitieux en visant en 2030 une diplomation de 85% des étudiantes et des étudiants au secondaire. Nous disons que l'objectif doit être 100%. Nos enfants ne méritent rien de moins que nos plus grandes ambitions et les ressources pour les atteindre.

Au Québec, de nombreux jeunes ne se sentent pas à l'aise dans l'environnement scolaire et beaucoup, majoritairement des garçons, préfèrent le quitter et entrer sur le marché du travail plus tôt. Afin d'augmenter le taux de diplomation, nous devons les encourager à rester dans le système scolaire plus longtemps, tout en leur permettant de commencer à travailler.

D'autres sont handicapés ou connaissent des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage et ne trouvent pas toujours les services dont ils ont besoin pour accomplir leur scolarité dans les meilleures conditions. Nos services aux élèves ont également beaucoup soufferts de la cure d'austérité imposée par le gouvernement du Québec. Nous devons rétablir ces services à la hauteur des besoins réels.

Nos enseignantes et nos enseignants travaillent dans des conditions et dans un environnement très dégradés. Le taux d'abandon précoce du métier par les plus jeunes est élevé. Leur motivation n'est pas nourrie par le peu de considération qui leur est témoigné ; moralement : autonomie professionnelle relative, charge de travail alourdie, financièrement : ils sont les moins bien payés au Canada.

L'éducation est un des piliers de notre vie en société, aussi bien sur le plan culturel que sur les plans social et économique. Elle ne se fait pas seulement à l'école, elle se fait aussi dans les groupes communautaires et dans les milieux de travail. Quand nous regardons le taux d'alphabétisation fonctionnelle, les statistiques sont alarmantes. Nous devons investir plus dans la formation continue de toutes nos travailleuses et tous nos travailleurs. Le Québec doit être une société en apprentissage constant.

### **L'éducation fait face à de grands défis que le NPDQ saura relever :**

- ✓ Une école publique d'excellence, gratuite, pour toutes et tous.
- ✓ Décrochage zéro.
- ✓ Un environnement scolaire adapté à toutes et tous.
- ✓ Des enseignants et des enseignantes équitablement valorisés.
- ✓ Une société en apprentissage constant.

## **NOS ENGAGEMENTS**

### ***Une école publique d'excellence, gratuite, pour toutes et tous.***

- Consacrer la totalité des fonds publics dédiés à l'enseignement des jeunes, à l'école publique.
- Mettre fin à tout financement public direct ou indirect des écoles privées. Elles conserveront le droit d'offrir leurs services, mais sans recevoir de fonds publics :
  - réduire de manière prévisible et continue les subventions publiques aux écoles privées et investir cet argent dans le réseau public ;
  - convertir les écoles privées cessant leurs opérations en écoles publiques, là où c'est approprié ;
- Supprimer le financement indirect des écoles privées par les crédits d'impôt (pour service de garde et pour dons de charité à des établissements d'enseignement privés).
- Instaurer la gratuité scolaire réelle, de la première à la dernière année d'études, à tous les niveaux d'études.
- Mettre fin à la sélection des élèves au public, au primaire comme au secondaire.
  - les écoles qui voudraient maintenir des projets particuliers ou alternatifs, devons le faire sans avoir recours à la sélection.

**Décrochage zéro.**

- Viser un taux de succès à l'obtention du diplôme d'études secondaires ou diplôme d'études professionnelles de 100% d'ici 2025. Augmenter le budget de l'éducation en proportion des efforts nécessaires pour atteindre cet objectif.
- Étudier la possibilité d'étendre l'âge de la scolarisation obligatoire au-delà de 16 ans.
- Réaliser un dépistage précoce des signes et déterminants précurseurs de décrochage au primaire.
- Développer le tutorat et le mentorat par un adulte-référent au secondaire.
- Viser prioritairement les garçons avec :
  - un apprentissage par projets concrets
  - la manipulation des nouvelles technologies de l'information
- Moderniser le modèle d'alternance travail-études et étendre le parcours de formation axée sur l'emploi à tous les jeunes qui le souhaitent, dès le début du secondaire, afin d'encourager toutes les adolescentes et tous les adolescents à obtenir leur diplôme secondaire. Le parcours pourra progressivement être généralisé à tous les élèves afin d'assurer qu'elles et qu'ils aient toutes et tous acquis des habiletés leur permettant d'entrer sur le marché du travail quand elles et ils le souhaiteront.
- Diversifier l'offre des cours hors-programmes et favoriser le développement de la pensée critique.

**Un environnement scolaire adapté.**

- Organiser l'école en fonction des intérêts des élèves.
- Réduire le nombre d'élèves par classe.
- Revoir la politique concernant les élèves HDAA et bonifier le soutien et l'accompagnement (ainsi que les services de soutien aux étudiantes et aux étudiants du collégial) afin de mieux répondre aux évolutions récentes de ces besoins :
  - Assurer une composition de classe équilibrée (mixité scolaire) et déployer les ressources nécessaires pour des services suffisants pour tous les élèves.
  - Assurer le respect du principe d'inclusion scolaire et des conditions de réussite associées :
    - garantir l'adaptation et la diversification de l'enseignement, dont le recours à l'enseignement coopératif, par la formation continue récurrente des enseignants ;
    - ajouter les ressources humaines nécessaires pour permettre : la présence supplémentaire en classe d'un orthopédagogue, d'un psychoéducateur ou d'un deuxième enseignant ; la disponibilité d'un ou d'une travailleuse sociale ;
    - favoriser la collaboration entre les membres de l'équipe de travail et les parents
    - mettre sur pied un programme de soutien ou d'aide aux intervenants scolaires : rencontres et échanges sur les difficultés qu'ils rencontrent, sur des méthodes de résolution de problèmes.

- Fournir les ressources nécessaires au développement, au sein d'une classe commune, de l'aide aux élèves en difficulté et d'une offre d'apprentissage enrichie pour les élèves les plus performants.
- Conserver les commissions scolaires et prendre les mesures réglementaires nécessaires pour rendre effective la place des parents dans la gouvernance scolaire et assurer qu'ils aient une participation réelle à la prise de décision.

### ***Des enseignants et des enseignantes équitablement valorisés.***

- Accorder aux enseignantes et enseignants une rémunération à la hauteur du travail accompli. Reconnaître toutes les heures travaillées.
- Mettre en place d'une structure salariale (relativité salariale) conférant aux enseignantes et aux enseignants le même traitement que les autres corps d'emploi du même rangement.
- Valoriser la profession enseignante en respectant l'autonomie professionnelle du personnel en matière d'évaluation et de méthodes pédagogiques et en réduisant la gestion axée sur les résultats statistiques.
- Réviser le cadre de la formation continue :
  - créer un service national déconcentré (par région administrative par exemple) chargé de :
    - appliquer les orientations liées à la formation continue, négociées entre le Ministère et les partenaires de la société civile ;
    - gérer les différents budgets de formation pour le personnel enseignant et les gestionnaires scolaires ;
    - coordonner la variété des moyens de formation continue disponibles pour mettre à jour et enrichir la pratique professionnelle des enseignants et des enseignantes ;
    - évaluer les progrès des enseignants avec eux dans une perspective d'amélioration continue et d'un accompagnement personnalisé.
- Valoriser la profession enseignante en impliquant les enseignantes et enseignants dans tout processus de modification des régimes pédagogiques.
- Concevoir un plan de déprécarisation du personnel enseignant en collaboration avec les organisations syndicales et les commissions scolaires.

### ***Une société en apprentissage constant.***

- Adopter une politique d'alphabétisation plus agressive en augmentant considérablement les ressources financières allouées à cet effet dans le réseau scolaire, dans les groupes communautaires intervenant en milieu populaire, ainsi que dans le cadre de la formation en entreprise.
- Réduire le seuil d'assujettissement aux obligations de formation et de perfectionnement de la main-d'œuvre pour l'appliquer aux entreprises ayant une masse salariale de plus de 1 million de dollars (plutôt que 2 millions de dollars comme actuellement) et amènera progressivement le niveau d'investissement exigé à 2% de la masse salariale (plutôt que le 1% actuel).